

# Quatre communes nouvelles voient le jour en Gâtine

Au 1<sup>er</sup> janvier, la Gâtine compte quatre communes nouvelles : Les Châteliers, Saint-Pardoux-Soutiers, Airvault et Beugnon-Thireuil. Tour d'horizon.



Éric Cathelineau et Benoît Piron, maires de Soutiers et Saint-Pardoux, font désormais partie d'une seule et même commune.

**Les Châteliers.** Hier soir, le conseil municipal des Châteliers a été officiellement installé avec l'élection de son nouveau maire (Nicolas Gamache ou Michel Pelegrin). L'aboutissement d'un an et demi de travail pour les communes de Coutières et de Chantecorps, 509 habitants à deux, qui avaient d'ailleurs émis un vote de principe pour une fusion en mai 2017. A l'époque, Fomperron, associée à ses deux voisines dans le regroupement pédagogique intercommunal et la mutualisation des ressources, faisait partie du projet avant de finalement se retirer. Qu'importe, Coutières (chef-lieu) et Chantecorps poursuivent à deux en organisant des réunions publiques, en votant dans leurs conseils municipaux respectifs, puis en adoptant, fin octobre, la charte et le nom de la commune nouvelle ; celui-ci fait référence à l'abbaye des Châteliers.

**Saint-Pardoux-Soutiers.** Les deux communes sont séparées par la Départementale 743, reliant Parthenay à Niort. Mais depuis le 1<sup>er</sup> janvier, Saint-Pardoux et Soutiers ne forment qu'une seule et même entité de 1.879 habitants, la plus peuplée de l'ex-canton de Mazières. Le processus de création n'a pas pris de temps : les premières discussions entre les deux maires, Benoît Piron et Éric Cathelineau, remontent au printemps 2018 ; les élus des deux communes sont informés de la nouvelle en mai, puis valident, à l'unanimité, la fusion, le 28 juin. Le conseil municipal d'investiture se déroulera le lundi 7 janvier, à la salle polyvalente de Soutiers, plus adaptée pour réunir les 26 élus, même si Saint-Pardoux sera le chef-lieu.

**Airvault.** Après Borcq-sur-Airvault et Soulièvres comme communes associées en 1973, c'est



A Tessonnière, le vote de la fusion avec Airvault s'est fait, le 3 décembre, en présence d'habitants opposés au projet.

Tessonnière qui intègre à son tour Airvault, 46 ans plus tard. Mais cette fusion, qui porte la commune nouvelle à 3.315 habitants, ne s'est pas faite sans remous. Dévoilé dans la presse le 31 octobre sous proposition de Frédérique Dambrine, la maire de Tessonnière, le projet provoque des tensions au sein de son conseil municipal, à tel point que quatre élus finissent par démissionner. Des tensions exprimées par une partie de la population lors d'une réunion publique, le 14 novembre ; un collectif d'opposition à la fusion se constitue, organisant même un enterrement symbolique de Tessonnière le 29 décembre et engageant une procédure auprès du tribunal administratif de Poitiers. Sous la pression d'une possible élection municipale partielle, la commune entérine finalement la fusion avec cinq voix pour et deux contre. Une

décision prise à l'unanimité à Airvault, qui conservera le chef-lieu et accueillera la réunion d'investiture, le jeudi 10 janvier.

**Beugnon-Thireuil.** C'est la deuxième commune nouvelle créée sur Val-de-Gâtine et la dernière enregistrée par la préfecture des Deux-Sèvres, le 7 décembre. Pour autant, l'idée d'une fusion entre Le Beugnon et La Chapelle-Thireuil (chef-lieu) remonte il y a deux ans avec l'organisation de réunions et de consultations publiques. Les deux villages ont même fait appel à un bureau d'études chargé d'apporter des expertises comptable et juridique avant d'émettre un avis favorable au projet. L'installation du conseil municipal de Beugnon-Thireuil - commune qui compte 731 habitants - se déroulera courant janvier.

Édouard Daniel